



### Agenda

#### Lundi 18 septembre 2017

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, Statistique et Finances (salle 3).

-13h : Buffet des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : **Bertrand MARTINOT**, économiste spécialiste du marché du travail et directeur général adjoint des services de la région Ile-de-France : « *Le travail indépendant : une alternative au salariat ?* »

#### Lundi 25 septembre 2017

-15h : Déclaration de la vacance du fauteuil qu'occupait **Jean Mesnard** (section Philosophie).

**Marie-Anne FRISON-ROCHE**, professeur de droit économique à Sciences Po : « *Le système juridique français est-il un atout ou un handicap pour la compétitivité de nos entreprises et de notre territoire ?* ».

-Comité secret

#### Lundi 2 octobre 2017

-15h : installation de **Wolfgang SCHÄUBLE**, ministre fédéral des Finances d'Allemagne, comme membre associé étranger au fauteuil laissé vacant par le décès de Roland MORTIER.

#### Lundi 9 octobre 2017

-9h : Entretien : « La force des choses et la responsabilité des hommes. Hommage Philippe de Woot (1930-2016) », organisé par **Bertrand Collomb**.

-15h : Élection de correspondants (section Philosophie)

**Lionel FONTAGNÉ**, professeur à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne : « *Comment restaurer le leadership en Europe de notre agriculture et de nos industries agro-alimentaires ?* ».

#### Lundi 16 octobre 2017

-9h30 : Entretien : « Félix Ravaisson et *La philosophie en France au XIX<sup>e</sup> siècle* », présenté par **Bertrand Saint-Sernin** et **Jean-Louis Vieillard-Baron**.

-15h : **Maryvonne de SAINT-PULGENT**, Conseillère d'État, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts : « *Simplifier le droit pour libérer l'économie : la réforme est-elle possible ?* ».

**Lundi 23 octobre et lundi 30 octobre** : Pas de séances

### Installation de Wolfgang Schäuble en tant que membre associé étranger

**Wolfgang Schäuble**, ministre fédéral des Finances d'Allemagne, sera reçu lundi 2 octobre à 15h en tant que membre associé de l'Académie des sciences morales et politiques, lors d'une séance solennelle sous la Coupole. Il a été élu le 10 octobre 2016 au fauteuil laissé vacant par la mort de l'universitaire belge et spécialiste des Lumières **Roland Mortier**. Après une allocution d'accueil, le président de l'Académie **Michel Pébereau** prononcera le discours d'installation, qui sera suivi par la réponse du nouvel académicien et l'éloge de son prédécesseur.

### Entretien de l'Académie en hommage à Philippe de Woot (1930-2016)

L'Académie des sciences morales et politiques, en collaboration avec l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, organise le lundi 9 octobre de 9h à 12h30 au Palais de l'Institut une matinée d'hommage à **Philippe de Woot**, membre correspondant de la section générale, sous le titre « La force des choses et la responsabilité des hommes ». Seront prononcées les communications suivantes : « Philippe De Woot, son œuvre et sa pensée » par Hervé Hasquin, « Travail et croissance au second âge de la machine » par **Jean-Pierre Hansen**, « La conjecture de Ripert : droit, éducation, culture » par Xavier Dieux, « Pensée managériale dans une entreprise de technologie » par Yves Jongen et « Les entreprises peuvent-elles humaniser la mondialisation ? » par **Bertrand Collomb**. Inscription obligatoire ([ebel@asmp.fr](mailto:ebel@asmp.fr)).

### Journées du Patrimoine 2017 au Palais de l'Institut

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, une vingtaine de membres des cinq académies se prêteront à des séances de dédicace avec les visiteurs du Palais de l'Institut le dimanche 17 septembre de 9h à 17h. Seront présents, pour l'Académie des sciences morales et politiques, **Xavier Darcos** (*Virgile, notre vigie*), **Jean-Robert Pitte** (*Cent petites gorgées de vin et Les accords mets-vins – voir ci-dessous*), **Jean Baechler** (*En quête de l'Absolu et Guerre, économie et fiscalité*) et **Bernard Bourgeois** (*Penser l'histoire du présent avec Hegel*). Horaires détaillés et programme complet sur le site de l'Institut de France (<http://www.institut-de-france.fr>), rubrique « Actualités ».

### Publications

- *Les accords mets-vins. Un art français*, sous la direction de **Jean-Robert Pitte**, chez CNRS Éditions, recueille les contributions d'historiens, de géographes et de spécialistes de la gastronomie. Ils retracent l'évolution de cet « art subtil » qui consiste à bien allier la nourriture à la boisson, depuis l'Antiquité jusqu'à ses plus récents (et parfois déroutants) développements. Même si cette pratique est étudiée dans le monde entier, une part éminente est faite à la France qui jouit dans ce domaine, depuis deux siècles environ, d'une réputation bien établie.

- **Jean-Pierre Hansen** publie avec Jacques Percebois *Transition(s) électriques(s). Ce que l'Europe et les marchés n'ont pas su vous dire* chez Odile Jacob. Ils se livrent à un bilan critique de la libéralisation du secteur de l'énergie depuis les années 1990 et plaident pour un retour aux choix publics, seuls capables d'assurer des investissements à long terme, à condition que ces politiques soient conduites dans un esprit de coordination au niveau européen.

## Dans la presse et sur les ondes

- « La nouvelle loi Leonetti-Claeys », intervention d'**André Vacheron** le 6 juillet sur Canal Académie. Le cardiologue fait le point sur la nouvelle loi sur la fin de vie, un an après sa promulgation le 2 février 2016. Il détaille les principales dispositions de la loi et ce qu'elle change par rapport à la loi Leonetti de 2005, notamment à propos des directives anticipées, désormais non limitées dans le temps mais aussi révisables et révocables à tout moment. Il estime que « cette loi est faite pour ceux qui vont mourir et non pour ceux qui veulent mourir, en dehors d'une affection grave et incurable ». À écouter en ligne :

[http://www.canalacademie.com/spip.php?page=article&id\\_article=11540&uri=/ida11540-La-nouvelle-loi-Leonetti-Claeys.html](http://www.canalacademie.com/spip.php?page=article&id_article=11540&uri=/ida11540-La-nouvelle-loi-Leonetti-Claeys.html)

- « De l'état d'urgence au despotisme doux », tribune de **Mireille Delmas-Marty**, *Libération*, 17 juillet, au sujet du projet de loi antiterroriste. Se faisant le relais d'un appel signé le 12 juillet par plus de 300 chercheurs et universitaires, elle juge nécessaire la levée de l'état d'urgence, mais sans le remplacer « par une contamination permanente du système pénal » qui prendrait la forme d'un « dédoublement permanent entre le droit ordinaire qui respecte les principes et un droit pénal *bis* qui permet de les contourner ». Parmi les mesures du projet de loi, elle vise particulièrement l'autonomisation des instruments de prévention : « En séparant la dangerosité de toute culpabilité, et en détachant les mesures coercitives de toute punition, cette réécriture du droit administratif, comme du droit pénal, risque de remettre en cause la notion proprement humaine de responsabilité au profit d'une dangerosité qui effacerait peu à peu les frontières entre les humains et les non-humains, et ferait disparaître la présomption d'innocence. » Dans un entretien avec Virginie Bloch-Lainé (« J'ai choisi le plus simple, le droit, sans qu'il me passionne », *Libération*, 29 juillet), Mireille Delmas-Marty est revenue par ailleurs sur son parcours professionnel et intellectuel, ses héritages familiaux et ses lectures.

- **Haim Korsia** a défendu la position du président de la République sur la responsabilité de l'État français dans l'arrestation et la déportation des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale dans une tribune publiée le 28 juillet par *Le Figaro* (« Discours d'Emmanuel Macron sur le Vél' d'Hiv' : réponse à Paul Thibaud »). La responsabilité de la France, écrit-il, « quand elle est engagée, est une et indivisible et elle ne peut être assignée à l'un seul de ses deux corps. Vichy et Londres étaient indissociablement intriqués, ils étaient ensemble cette France née de l'étrange défaite. » Il s'élève aussi contre l'argument qui ferait du régime de Vichy un simple « exécutant » des décisions allemandes, ce qui est contredit par les faits. Et de rappeler : « C'est la grandeur des Justes et des anonymes d'avoir sauvé, malgré cette implacable machinerie, les trois quarts des Juifs de France. »

- **Jean-François Mattei**, « Soigner les embryons plutôt que de les supprimer », propos publiés sur la-croix.fr le 3 août, après qu'une équipe de biologistes américains a réussi à modifier le génome d'embryons humains porteurs d'une maladie cardiaque. « Aujourd'hui, les embryons porteurs d'anomalies génétiques sont quasiment tous supprimés. [...] Nous sommes, qu'on le veuille ou non, dans une société eugénique. » Parce qu'elle ouvre « une nouvelle ère où l'on envisage de soigner les embryons plutôt que de les supprimer », la correction génétique doit être regardée une « bonne nouvelle », à condition qu'elle soit « encadrée pour une utilisation strictement médicale » et non pour la « modification génétique d'embryons qui ne seraient pas porteurs de maladies génétiques » : « L'amélioration de l'homme c'est le transhumanisme et ce n'est absolument pas acceptable. »

- « Rendez-nous les trains de plaisir ! » réclame **Jean-Robert Pitte** dans les colonnes du *Figaro* (3 août). Faisant le tour des transformations provoquées par l'évolution du transport ferroviaire dans l'aménagement du territoire et les modes de vie des Français, il rappelle combien le train a nourri pendant des décennies notre imaginaire collectif. Un lien distendu par le TGV, qui a instauré un rapport plus prosaïque au voyage : « il nous prive d'une belle variété d'*otium*, celui du train à petite vitesse, celui du voyage insouciant, des heures passées à ne rien faire d'autre que de contempler les paysages traversés, de compter les vaches et les moutons, les viaducs et les tunnels. [...] Nos compatriotes sont si conscients de la perte subie qu'ils raffolent des nouveaux trains de plaisir », qui leur rendent « le contact charnel avec des territoires d'au milieu de nulle part ». Jean-Robert Pitte a également répondu aux questions de Bernard Gorce pour la-croix.com à propos du « Terroir, atout de la gastronomie française » (25 août).

- **Jacques de Larosière** a accordé un long entretien à Philippe Plassard pour l'hebdomadaire *Le Nouvel Économiste* (« Il est temps de remettre les pendules à l'heure », 11 août). Extraits de la conclusion : « Si les politiques économiques dérivent dans les déficits abyssaux, vous ne pourrez pas faire de la bonne finance, mais de la finance finançante, en cédant à la facilité. Il faut revenir aux équilibres naturels et cesser de financer la dépense courante par de l'emprunt international. [...] Ce qui manque aujourd'hui, c'est une vision [et le] leadership. Mais on peut très bien concevoir un leadership à plusieurs à l'échelon européen. » À lire en intégralité sur :

[http://www.asmp.fr/fiches\\_academiciens/PDF/NOUVELECONOMISTEArtJdeLAROSIERE11aout2017.pdf](http://www.asmp.fr/fiches_academiciens/PDF/NOUVELECONOMISTEArtJdeLAROSIERE11aout2017.pdf)

- **Jean-Claude Trichet** était en Italie du 1<sup>er</sup> au 3 septembre. Il a accordé, à cette occasion, des entretiens à divers médias, à la télévision (CNBC Europe, Bloomberg TV, Rai News, BBC Newsnight, Sky News Tonight, Panel/Sky TG Economy), à la radio (BBC Radio 4, World Service Radio) et dans la presse écrite (*Il Sole 24 Ore*, propos recueillis par Isabella Bufacchi). Il était en outre l'invité des « Décodeurs de l'Eco » sur BFM Business le 5 septembre et de « Squawk on the Street » sur CNBC le 7 septembre.

## À savoir

- **Denis Kessler** a donné deux conférences : « Does insurance increase economic resilience after a Cat? » le 15 juin devant l'assemblée statutaire de l'Association de Genève à San Francisco et « L'univers des risques est-il en expansion ? » le 5 juillet 2017 devant l'Académie des Technologies. Il y promeut le développement d'une « culture des risques » reposant sur la prévision, la modélisation et le partage des risques.

- **Pierre Brunel** est intervenu au LXIX<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale des études françaises qui s'est tenu du 10 au 12 juillet à l'École normale supérieure, en organisant et introduisant la demi-journée consacrée à **Léopold Sédar Senghor** l'après-midi du 10 juillet. **Jean-Claude Trichet**, dont le père était un ami de Senghor, s'est livré à une évocation de celui-ci, sous le titre : « Léopold Sédar Senghor, poète du rythme et des images, un témoignage ».